



NUMÉRO	SUJET
<b>08-2021</b>	<b>Participation de CHF 738'945 pour le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics</b>
	RESPONSABLE(S) POLITIQUE(S)
	<b>Gérard Produit</b>

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis vise à financer la part régionale pour l'étude de projet et la réalisation des mesures d'aménagement en faveur des transports publics dans le secteur de la jonction autoroutière de Rolle. C'est une des quatre dernières mesures du programme TP et une mesure du projet d'agglomération 2 du Grand Genève. Le projet prévoit notamment le réaménagement du giratoire de Germagny et la construction de trois giratoires dont deux en goutte d'eau permettant d'améliorer considérablement la fluidification du trafic routiers et la circulation des bus urbains et régionaux en rabattement sur la gare de Rolle. L'entreprise Schenk SA et à l'OFROU profitent de ce projet pour déplacer la bretelle d'accès à l'autoroute en direction de Lausanne afin de réorganiser le site de production et de réaliser des travaux d'entretien sur le pont et la bretelle d'accès à l'autoroute A1 en direction de Genève.

## Contexte / Enjeux

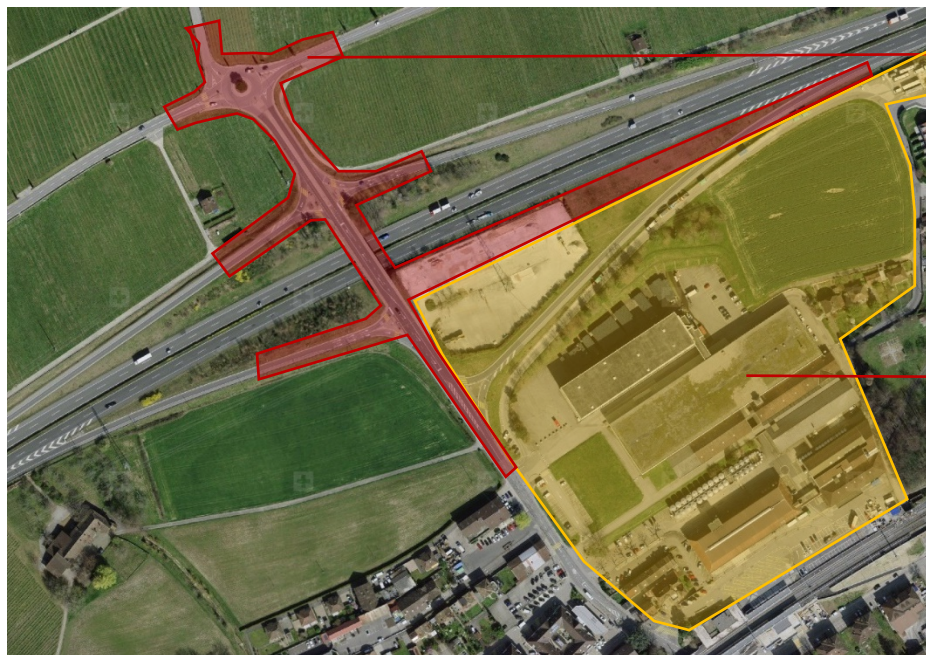
Le projet de réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle a été identifié dès 2010 dans le cadre des études de faisabilité du programme régional de réorganisation des transports publics (programme TP). Une démarche partenariale pilotée par l'Office fédéral des routes (OFROU) s'est mise en place en collaboration avec le Canton de Vaud, la Commune de Rolle et la Région de Nyon. L'entreprise Schenk SA a saisi cette opportunité pour réorganiser son site de production pour s'adapter aux exigences industrielles actuelles, assurer le développement et la pérennité de l'entreprise. Dans ce cadre, Schenk SA participe au projet.

En 2012, le projet a été inscrit comme mesure du projet d'agglomération de 2<sup>e</sup> génération du Grand Genève (12-8). A ce titre, elle bénéficie d'un cofinancement des coûts imputables du projet à hauteur de 40%. La mesure 12-8 englobe quatre projets d'aménagement également inscrit au programme TP visant à améliorer le rabattement des lignes de bus régionales vers les gares CFF de Nyon, Gland et Rolle (jonction de Gland, giratoire de Crassier, voie de bus sur la Route Blanche).

Entre 2015 et 2020, la mesure a été mise en *stand-by* du fait des recours suivis d'une votation communale (2017) sur le projet urbain mixte connexe du plan de quartier (PQ) Gare Nord-Schenk. Le plan de quartier a finalement été validé après quelques adaptations. Il y a eu ensuite des oppositions de la part des associations cyclistes au projet du réaménagement de la jonction de Rolle. Les oppositions ont pu être levées après une phase de négociation avec les partenaires du

projet, qui se sont engagés à réaliser une étude d'une liaison de mobilité douce complémentaire à la jonction autoroutière de Rolle. Cette dernière est en cours de finalisation.

Vue de l'existant du périmètre de la jonction autoroutière de Rolle et du PQ Gare Nord Schenk :



Périmètre du projet de réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle

Périmètre du PQ Gare Nord Schenk : futur quartier urbain mixte

Une convention a été élaborée dès 2015 pour régler la gouvernance du projet et la répartition financière entre les partenaires. En 2021, un avenant à cette convention a été élaborée et signée par l'ensemble des partenaires afin d'actualiser le mode de conduite du projet ainsi que les éléments financiers et leurs répartitions.

## Objet de l'action proposée

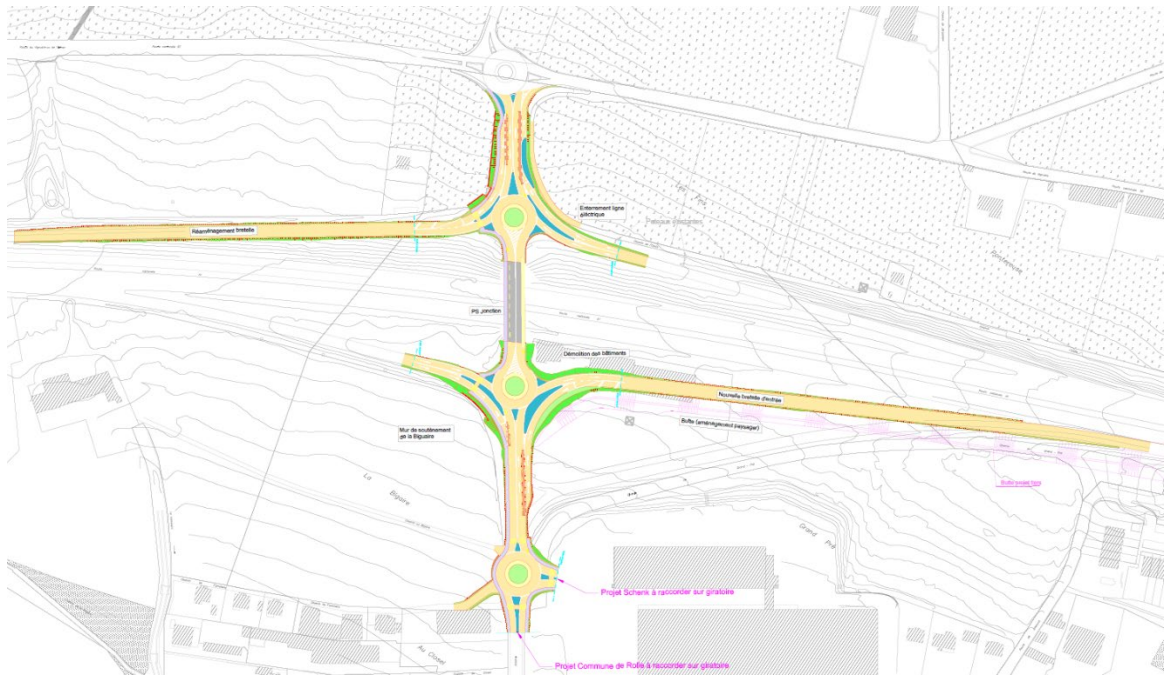
### **Le projet d'aménagement**

Les études et la réalisation du réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle sont pilotés par l'OFROU pour le compte des partenaires.

Le projet comprend différents aménagements qui permettront d'améliorer le rabattement des transports publics vers la gare de Rolle. Il prévoit :

- Le déplacement de la bretelle d'entrée sur l'autoroute en direction de Lausanne ;
- La création de trois giratoires : deux giratoires dits en « goutte d'eau » permettant d'optimiser le fonctionnement de la jonction et de fluidifier le trafic routier et des bus régionaux et urbains et un troisième pour l'accès au site de l'entreprise Schenk SA. Le giratoire dit de Germany, au nord sur la Route de l'Etraz, sera également adapté avec l'aménagement d'un *by-pass* depuis la jonction en direction de Mont-sur-Rolle ainsi que la pose de tubes afin de prévoir l'installation de feux équipés du système de détection des bus si nécessaire ;
- L'aménagement de bandes cyclables de 1,5 m dans les deux sens et sur toute la longueur du périmètre afin de faciliter le franchissement de la jonction pour la mobilité douce ;
- L'OFROU va également profiter du chantier, pour réaliser des travaux d'entretien sur le pont autoroutier.

Ces différents aménagements se retrouvent sur l'extrait de plan ci-après et les plans annexés.

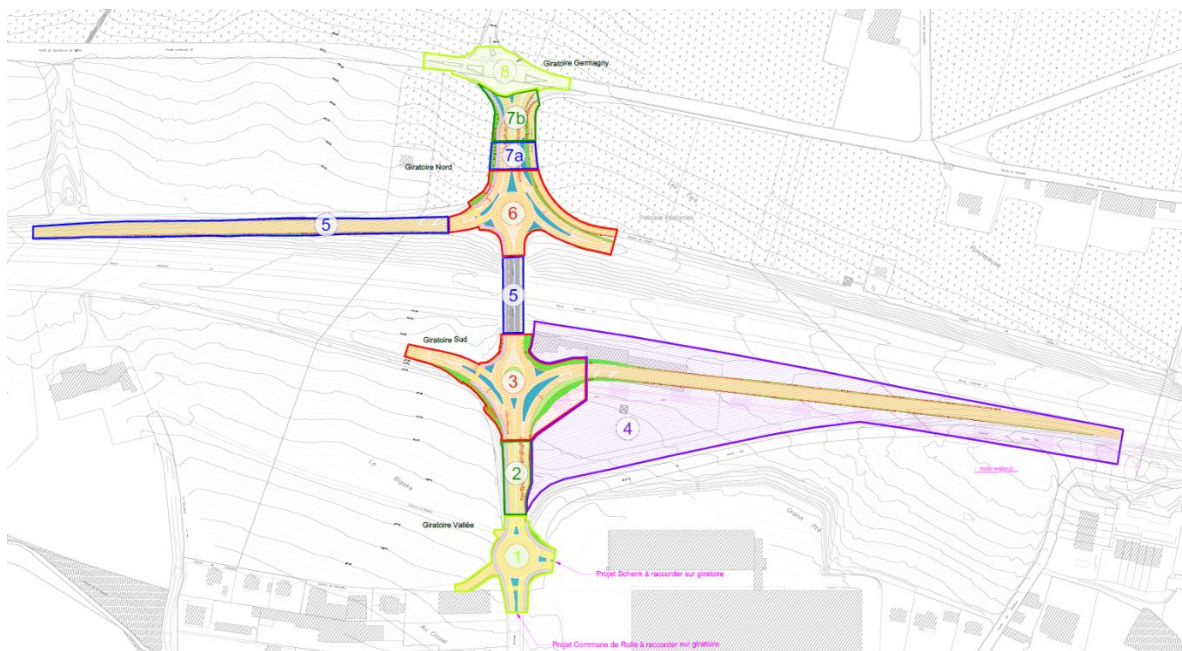


## Financement

Le coût du projet présenté dans ce préavis couvre le financement de la phase d'étude de projet et de la phase de réalisation qui se base sur les coûts des soumissions rentrées.

A la suite d'une phase d'appel d'offres, un groupement de mandataires a été retenu pour la réalisation des travaux.

Le périmètre du projet a été subdivisé en tronçons. Pour chacun, une répartition spécifique entre les cinq partenaires (OFROU, Schenk SA, Canton de Vaud, Commune de Rolle et Région de Nyon) a été définie.



Le tableau ci-après résume la répartition des coûts entre les différents partenaires :

	<b>Répartition financière</b>	
	Coûts [CHF TTC]	[%]
OFROU	2'753'040	29,56%
OFROU entretien	2'657'810	28,54%
Canton de Vaud	785'585	8,43%
Région de Nyon (fonds TP)	738'945	7,93%
Commune de Rolle	466'840	5,01%
Schenck SA	1'911'790	20,53%
<b>TOTAL</b>	<b>9'314'010</b>	<b>100,00%</b>

La Région de Nyon financera ce projet via le fonds affecté pour les transports publics (fonds TP). La participation à ce projet avait été identifiée dans le préavis 04-2021 qui présentait l'état financier du fonds TP. La participation à charge du fonds TP est moins élevée que prévue à la suite de la mise en soumission des travaux.

L'OFROU a souhaité réaliser des travaux d'entretien supplémentaire sur le pont de l'autoroute (secteur 5), ainsi un montant de CHF 2'657'810 s'ajoute à sa participation initiale. La participation totale de l'OFROU au projet se monte à CHF 5'410'850 soit 58,10% du projet.

La participation du fonds TP est équivalent à 7,93% du coût total du projet (étude de projet et réalisation) et pour un montant de CHF 738'945 TTC. Ce montant sera facturé en une fois par l'OFROU à la réception des travaux.

Une demande de cofinancement fédérale a été déposée à l'automne 2021 afin d'obtenir un subventionnement de 40% des coûts imputables. Elle viendra diminuer les parts à charge de la Région de Nyon et de la Commune de Rolle au terme de la réalisation.

## Calendrier

Septembre 2021	Réception des offres de soumissions rentrées
Automne 2021	Dépôt du dossier de demande de convention de financement à la Confédération en vue de l'obtention de la subvention fédérale (PA2)
	Vote de l'EMPD cantonal
14.12.2021	Vote du préavis communal au Conseil communal de Rolle
15.12.2021	Vote du préavis TP au Conseil intercommunal
1 <sup>er</sup> trimestre 2021	Adjudication du mandat de réalisation
	Signature de la convention de financement
Mars 2022	Début des travaux de réalisation
Automne 2023	Fin des travaux

## Communication

Une communication spécifique durant la phase de réalisation sera mise en place et pilotée par l'OFROU, auquel il sera demandé d'inclure le logo de la Région de Nyon dans ses communications sur ce projet. Pour sa part, la Région de Nyon valorisera dans sa communication le montant octroyé à ce projet.

### Arguments au sujet de l'intérêt de la mesure

Bénéfices pour la Région	Une avancée dans la réalisation des mesures d'aménagement de priorisation des bus inscrites au programme des transports publics et au projet d'agglomération 2 du Grand Genève.
Bénéfices pour les communes	Un réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics et du futur développement du plan de quartier Gare Nord Schenk.
Bénéfices pour les habitants	Temps de parcours des bus fiabilisés voire améliorés, notamment afin de tenir les correspondances en gare de Rolle.

## Conclusion

L'entrée en phase de réalisation du réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle est un événement important pour le programme TP, étant une des quatre dernières mesures du programme et le premier projet de la mesure 12-8 du projet d'agglomération 2 du Grand Genève à voir le jour. Cette réalisation est le fruit du travail partenarial engagé depuis plus de 10 ans avec l'OFROU, la Commune de Rolle, Schenk SA et la Région. Elle complète la réorganisation des lignes de bus régionales et urbaine de décembre 2012 ainsi que le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle. La participation régionale de CHF 738'945 est donc nécessaire.

## Annexes

- Plans des aménagements
- Tableau de répartition financière par secteur
- Planning du projet

## Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 08-2021 relatif à une demande de crédit de CHF 738'945,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 738'945 en faveur du réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en faveur des transports publics  
d'imputer le montant total de CHF 738'945 sur le fonds TP.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 14 octobre 2021, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani  
Président

Boris Mury  
Secrétaire général